

Environnement

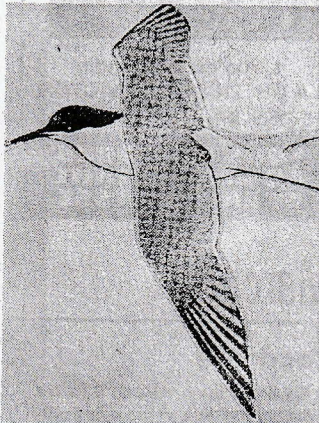
Attention aux sternes sur les îlots de Loire

Depuis un mois, comme chaque année, les sternes sont revenues animer le paysage ligérien. Proches des mouettes par leur allure générale, ces oiseaux se distinguent par leur taille plus petite, une forme plus élancée et un vol plus vif.

Parties à la fin de l'été dernier hiverner sur les côtes occidentales d'Afrique, les sternes sont revenues nicher en petites colonies sur leur domaine : les îles et îlots de sable et de graviers du cours de la Loire. Ces oiseaux sont parmi les plus originaux et les plus localisés de notre faune. Ils sont aussi parmi les plus rares : une trentaine de couples pour la sterne pierregarin et sensiblement autant pour la sterne naine forment la totalité des effectifs départementaux.

Liées aux îlots de la Loire pour leur reproduction, ces deux espèces y rencontrent depuis toujours de nombreux problèmes. Les prédateurs et plus encore les crues printanières rendent la nidification aléatoire. Bon an mal an, elles ont cependant toujours réussi à maintenir leurs effectifs.

Depuis quelques années, un danger supplémentaire est apparu, constitué par la fréquentation humaine accrue de ce milieu. Accoster sur une île abritant une colonie, c'est risquer d'écraser les œufs, totalement mimétiques sur le sol. Demeurer sur l'île, c'est empêcher les adultes de revenir sur la couvée, la livrant aux intem-



péries et aux prédateurs (notamment corneille). Une information du public et plus précisément des utilisateurs du milieu ligérien est devenue nécessaire. La Société d'étude et de protection de la nature en Loir-et-Cher (S.E.P.N.) demande donc à tous et jusqu'au 14 juillet :

— d'éviter de débarquer et de stationner sur des îlots au-dessus desquels des oiseaux tournoient en criant, ces oiseaux y nichent ;

— de ne pas lâcher des chiens sur des bancs de sable ;

— de ne pas toucher aux œufs et aux poussins.

La pose de panneaux mentionnant la présence d'une colonie et les précautions à prendre sera réalisée sur les sites les plus menacés dès cette année.

Une fiche d'information sera mise à la disposition du public. La protection de la nature est l'affaire de tous.

S.E.P.N., Maison des associations, 17, rue Roland-Garros, à Blois.